



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **28**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL
ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) -
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -
 LEHOSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL,
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte
 Colombe) - FERRER (Terrats) - OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL,
 LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER,
 BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX
 (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) -
 PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Certifié exécutoire

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)

Publié ou Notifié

le

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2018 : BUDGET ANNEXE HT ASSAINISSEMENT

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2018 du budget annexe Hors taxe ASSAINISSEMENT de la Communauté de Communes des Aspres

Le Conseil Communautaire,

Ouï l'exposé de son Président,
Et après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE le budget prévisionnel 2018 du Budget Annexe Hors taxe ASSAINISSEMENT tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 2 244 315,21 € HT
- Section d'investissement : 4 459 458,33 € HT

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
René OLIVE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20180329-41-18DELIB_ASS-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018